

d'une erreur de date sans doute, sur le jour exact de votre arrivée à Thionville et sur celui de votre départ.

M. LAGOSSE. — La date exacte de mon arrivée est le 27 au soir, et je suis parti le 28 au matin.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le 27, M. le colonel Turnier vous a-t-il dit qu'il n'avait pas de nouvelles de Metz?

M. LAGOSSE. — Le 27, au soir, il m'a dit : « Je suis bien inquiet, je n'ai pas de nouvelles du maréchal Bazaine. » Je lui ai demandé si on en avait du maréchal de Mac-Mahon.

« Non, m'a-t-il répondu, mais un émissaire est parti, et il m'en apportera probablement. » A quatre heures et demie du matin, alors que le bruit du canon était très-fort, le colonel lui-même s'est dérangé, est venu me réveiller et m'a dit : « Partez ! »

Comme on ne pouvait sortir de Thionville sans un laissez-passer de sa main, il m'a fait ouvrir une porte, m'a conduit jusqu'aux avant-postes et m'a dit : « Au revoir ! »

M. LE PRÉSIDENT. — Votre arrivée à Givet est du 29?

M. LAGOSSE. — Non, du 28 au soir.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez fait une rectification très-naturelle, au cours de l'instruction; mais le jour de votre arrivée à Givet et le jour de votre entrevue avec M. le maréchal de Mac-Mahon restent, comme vous l'avez dit, au 28 et au 29.

M. LAGOSSE. — Oui. Du reste, ma dépêche de Givet est du 28 août, huit heures du soir.

MARCHAL (François), quarante-six ans, ouvrier cloutier. — Le 27 août, me trouvant de service à Thionville, le colonel commandant la place me fit demander, par un sergent de ville, si je voulais aller à Metz. « Volontiers, répondis-je, si cela est possible. » Le 28, le colonel Turnier me donna une dépêche renfermée dans une boulette de caoutchouc, que j'ai avalée, et je suis parti de Thionville à sept heures du matin. Aux environs de Beauregard, à Moyeuivre, à Raucourt, partout nous rencontrâmes les Prussiens. J'étais avec Flahaut. Nous arrivâmes à Saulny, et de là nous fûmes gagner les avant-postes français. (*La déposition du témoin est sur tous les points conforme à celle de Flahaut.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Le Conseil vous félicite de votre belle conduite.

MIESH (Sébastien), quarante-neuf ans, chauffeur de machines à vapeur. — Dans ce procès, si gros de complications, ce témoin représente l'élément, sinon comique, du moins fantaisiste. Est-ce là un aimable farceur qui raconte des aventures imaginaires ou un héros réel? C'est ce qu'il est bien difficile de démêler au milieu des contradictions sans nombre de ce récit homérique. Miesh affirme être parti à la fin d'août ou au commencement de septembre de Thionville pour Metz, et avoir porté une dépêche au maréchal Bazaine. Malheureusement, Miesh ne peut donner de sa mission que des preuves bien insuffisantes, comme en va voir. On lui demande s'il a vu quelqu'un à Metz qui puisse certifier sa mission. « Certainement, répond-il, j'ai rencontré dans la rue un individu nommé Émile. Puis, j'ai vu un officier, petit et gros, pas trop gros cependant. » On avouera que ces renseignements sont un peu vagues. De plus, il existe entre la déposition à l'audience du témoin et celle qu'il a faite devant le général rapporteur, des contradictions flagrantes que Miesh explique d'ailleurs très-naturellement, en rejetant toute la faute sur le greffier : « C'est le monsieur qui écrivait qui s'est trompé. » Impossible de le tirer de là. On appelle la belle-sœur du témoin et son neveu sans parvenir à éclaircir le mystère. Les contradictions continuent de plus belle. Il est donc

inutile d'insister sur cette déposition, dont nous citerons seulement un passage pour prouver l'incomparable talent de narration du témoin. Les *Trois Mousquetaires*, de romanesque mémoire, ne comptent plus à côté des aventures vraies ou supposées du chauffeur-mécanicien, dont la narration est, en outre, relevée par un accent fortement prononcé. Voici donc un extrait de ce récit :

A onze heures, je suis descendu dans l'eau et je me suis glissé toujours tout doucement. Il y avait deux factionnaires devant le moulin. Je restai là, à une vingtaine de pas d'eux, parce qu'il y avait des saules pour me cacher. Je restai comme cela. Voilà tout à coup que j'entends causer. Je comprenais ce que les Prussiens disaient. Ils ont l'habitude de fumer beaucoup, et quand ils viennent relever les factionnaires, ils allument leur cigare. A un moment j'ai franchi le pont, et je me suis donné de l'air. Arrivé à peu près à deux ou trois cents pas d'eux, je suis sorti de l'eau, mais ayant entendu courir de mon côté, j'ai passé sous un pont du chemin de fer qui est un peu plus loin.

Tout à coup j'entends galoper un troupeau de lanciers. Je les voyais bien; ils riaient. Je suis rentré dans l'eau. J'avais toujours tout doucement, parce qu'ils avaient des lumières qui éclairaient l'eau; ils tenaient des bouteilles à la main et ils *rigolaient* en se donnant à boire les uns aux autres.

Je m'avais toujours; au moment où j'étais tout près d'eux, j'ai plongé et j'ai franchi encore une fois le passage du pont. Là, je me suis repris. Je ne suis pas sorti de l'eau, parce que je croyais qu'ils me voyaient. J'ai continué encore un peu comme cela, tout doucement, à peu près deux ou trois cents pas. Alors, je suis sorti de l'eau. C'est le dernier poste que j'ai franchi. J'étais content et je ne pensais plus à rien, lorsque voilà des gens qui venaient à moi; — c'était au Moulin-Rouge; — je croyais que c'étaient le meunier et ses hommes. Pas du tout, c'était une ronde de Prussiens. Je les entendais causer et je comprenais ce qu'ils disaient.

Je suis descendu dans l'eau et je suis resté tranquille.

Il y en a comme cela un volume, le tout entremêlé d'interminables « nous bûmes un coup » ou bien « il paya bouteille », qui prouvent indiscutablement que si Miesh savait au besoin rester dans l'eau, ce n'était pas là, à coup sûr, le liquide qu'il préférerait.

Cette déposition fantastique est, comme nous l'avons dit, suivie de celles de la belle-sœur et du neveu de Miesh, sur lesquelles nous n'insistons pas pour arriver à des faits plus sérieux.

NOTREL (Nicolas), soixante-six ans, cordonnier à Saint-Mihiel. — Le 25 août 1870, M. Margaine, commandant de la douane, est venu chez moi, à Thionville, me demander si je voulais me charger de porter une dépêche à Metz. J'acceptai, et nous nous rendîmes chez le colonel Turnier, qui me remit une dépêche chiffrée que je devais remettre au maréchal Bazaine ou au général Coffinières. J'ai pris la dépêche et je suis parti. A quelque distance, je rencontrai des Prussiens, ce qui m'obligea à rentrer à Thionville, d'autant que j'étais parti sans argent. Je renvoyai la dépêche à M. le colonel Turnier. Le 28 au matin, le colonel Turnier me remit une dépêche qui n'était pas chiffrée. Je me la rappelle à peu près. C'est M. le maréchal de Mac-Mahon qui s'adressait à M. le maréchal Bazaine, lui indiquant que son armée était en marche, que le 27 elle se trouverait aux environs de Stenay et qu'un corps d'armée, celui de M. le général Ducrot, longerait sur la rive gauche de la Meuse, et le général Douay sur la droite; il demandait à M. le maréchal Bazaine de se porter à sa rencontre au premier coup de canon.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas souvenir qu'elle contient d'autres recommandations ?  
M. NOTREL. — Non, monsieur le président ; la dépêche était très-petite, elle avait à peu près les dimensions d'une feuille de papier à cigarettes.

M. LE PRÉSIDENT. — Elle ne contenait pas ces mots : « Si le maréchal le juge à propos ? »  
M. NOTREL. — Non, monsieur le président.

Après des essais répétés, mais toujours infructueux, le témoin ne put pénétrer à Metz.

M. SCHECK (Nicolas) vingt-neuf ans, boucher. — Vers la fin du mois d'août, ou dans le commencement de septembre, — je ne peux pas donner la date précise, — j'ai rencontré M. Flahaut et M. Marchal, qui venaient de porter une dépêche à M. le maréchal Bazaine. Ils ajoutaient que M. le maréchal les avaient parfaitement reçus.

M. TURNIER, colonel en retraite, cinquante-sept ans, ancien commandant supérieur de Thionville. — Lorsque que le 4<sup>e</sup> corps, qui s'est formé à Thionville, a quitté cette place, il a emmené avec lui la garnison. On ne m'a laissé qu'un dépôt du 11<sup>e</sup> dragons. A partir de ce moment, j'ai été complètement abandonné et sans troupes.

Je dis cela pour faire connaître la situation dans laquelle je me suis trouvé, et expliquer les manques de mémoire que pourraient me reprocher ceux qui ne seraient pas avertis de cette situation.

Pendant plusieurs jours, je suis resté sans un homme à Thionville. Enfin, on m'a envoyé quelques troupes, bien insuffisantes, il est vrai, et des mobiles.

Malgré cela, j'ai cru devoir prendre toutes mes dispositions ; et, en effet, le 15 a eu lieu la première attaque de la place par une brigade composée de plusieurs régiments. Heureusement, le commandant de l'artillerie veillait, et nous avons été assez heureux pour repousser cette attaque.

Voilà dans quelle situation je me suis trouvé lorsque se sont produits les événements sur lesquels je suis appelé à déposer, c'est-à-dire vers le 19.

Vers le 18 ou le 19, alors que les communications avec Metz ont été coupées, M. le commandant Magnan est arrivé à Thionville. C'est à cette époque que j'ai commencé à envoyer des émissaires vers Metz.

Je suis monté dans le wagon où se trouvait le commandant Magnan avec deux officiers appartenant à la médecine militaire et à l'intendance ; je leur ai fait part de tout ce que je savais. J'ai prévenu M. Magnan que, dans ce moment-là, il n'était pas prudent, pour des officiers supérieurs, d'aller à Metz, et je lui conseillai de se rendre auprès du chef de gare. C'est ce qu'il a fait. Que s'est-il passé ensuite ? Je ne le sais pas.

M. le commandant Magnan est reparti. Je ne me rappelle pas d'une façon précise si le jour de son départ cet officier supérieur m'a dit de correspondre avec M. le maréchal Bazaine, de lui envoyer une dépêche et de lui parler de lui, de son arrivée à Thionville.

Dans une lettre que j'ai dictée à mon secrétaire, le lendemain, ce n'est que tout dernièrement que j'ai appris ce détail, j'aurais écrit moi-même le nom de M. Magnan, qui était resté en blanc. Je ne saurais expliquer pourquoi c'est moi-même qui ai écrit son nom ; mais j'affirme que je n'ai nullement eu l'intention de cacher le passage de M. Magnan à Thionville.

Quant à mon registre des fonds secrets, j'affirme également que ce registre a été tenu dans le seul but de la reddition de mes comptes. Je pensais qu'à la fin de la guerre j'aurais à justifier de l'emploi des fonds qui m'avaient été confiés.

Je n'ai donc fait copier ce registre que dans le but de conserver la copie exacte de l'emploi de ces fonds.

Lorsque je suis arrivé à Dieppe, j'ai voulu rendre à l'intendance 400 francs qui me restaient sur les 5,000 francs de fonds secrets que j'avais demandés. Je proposai d'y joindre les copies ; on m'a répondu que c'était inutile. C'est ainsi qu'elles me sont restées.



LE GÉNÉRAL BOURBAKI.

Plus tard, devant le conseil d'enquête, lorsque j'ai été appelé à témoigner, je crois qu'on m'a demandé des renseignements sur les émissaires. Je ne sais même pas si ce n'est pas moi, dans mon interrogatoire, qui ai dit que j'avais des renseignements de nature à éclairer le conseil sur les émissaires que j'avais employés.

Si j'avais falsifié ces copies, est-ce que je les aurais communiquées ? C'est impossible à admettre. Il faudrait donc me supposer capable de tromper la justice !

J'ai été obligé d'employer un grand nombre d'émissaires, tant de la ville de Thionville que des environs.

Aussitôt qu'on m'a envoyé des dépêches, — cela a commencé vers le 19 ou le 20, — je me suis empressé de les transmettre au moyen de ces émissaires. Il me serait impossible de les citer tous.

A la suite de cette déposition, le président pose au témoin de nombreuses questions sur les émissaires qu'il a envoyés ou reçus. Malheureusement, le colonel Turnier se borne généralement à répondre qu'il ne se souvient pas. Nous supprimerons donc toutes les questions qui amènent cette réponse, pour ne nous attacher qu'à celles qui précisent un détail important.

M. LE PRÉSIDENT. — Le 27, au soir, M. Lagosse, maire de Montgon, vous apportait ou vous faisait connaître une dépêche dont le sens était précisé par un petit billet du général Ducrot. Il vous a récité cette dépêche le 27 ?

M. LE COLONEL TURNIER. — Oui, mon général; M. Lagosse m'a fait part de cette dépêche de vive voix.

M. LE PRÉSIDENT. — Ne vous souvenez-vous pas des termes de cette dépêche ?

M. LE COLONEL TURNIER. — Si je m'en souviens, M. Lagosse m'a parlé en langage ordinaire; il ne m'a pas précisément dit qu'il avait une dépêche, mais qu'on l'avait chargé de me dire telle ou telle chose, et ce qu'il m'a transmis, je l'ai libellé moi-même sous forme de dépêche aussi fidèlement que possible; mais je n'ai pas dû faire une dépêche trop longue, afin qu'elle put être cachée plus facilement.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous rappelez-vous les termes de la dépêche du général Ducrot ?

M. LE COLONEL TURNIER. — Oui, c'est moi qui l'ai écrite sous la dictée de M. Lagosse; elle était à peu près ainsi conçue :

« Général Ducrot, commandant corps Mac-Mahon, sera à droite; général Douay sera à gauche; l'armée sera, le 27, sur la Meuse. Se tenir prêt à marcher au premier coup de canon. » Et j'ai signé la dépêche comme étant exactement ce que m'avait dit M. Lagosse.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans ce que vous a récité M. Lagosse, après les indications générales, n'y avait-il pas un autre membre de phrase, vous en souvenez-vous? Ainsi, n'y avait-il pas ceci : « Si cela entre dans les vues du maréchal? »

M. LE COLONEL TURNIER. — Je ne me le rappelle pas. Je crois même me souvenir que M. Lagosse n'a pas dit cela et que cette restriction n'existait pas.

M. LE PRÉSIDENT. — Lorsque vous faisiez partir pour Metz cette dépêche fort importante, n'aviez-vous pas encore envoyé la dépêche chiffrée du 22, dépêche du maréchal de Mac-Mahon que vous aviez depuis le 23 et qui ne paraît pas être arrivée à Metz, du moins, on n'en trouve pas de trace certaine. Ne pensiez-vous pas pouvoir donner une expédition supplémentaire de cette dépêche, que Flahaut aurait emportée avec celle que vous lui donniez ?

M. LE COLONEL TURNIER. — Pendant l'instruction, je croyais, en me rappelant le volume de la boulette dans laquelle se trouvait ma petite dépêche, que j'y avais joint aussi une de ces dépêches chiffrées, mais il paraît que non. J'ai la conviction que j'ai fait tout mon possible pour faire partir ces dépêches du 22 ou du 23.

M. LE PRÉSIDENT. — Savez-vous si la dépêche que vous avez envoyée le 22 ou le 23 est arrivée à Metz ?

M. LE COLONEL TURNIER. — Je n'ai jamais su, à ce moment-là, je l'affirme, et je ne me

rappelle pas avoir appris que ma dépêche du 23 était arrivée à Metz, et il était très-difficile, le 27, que je pusse avoir la certitude qu'elle était arrivée.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous étiez bien sûr qu'elle était partie le 23 ?

M. LE COLONEL TURNIER. — Je ne puis pas affirmer la date du 23; mais j'ai la certitude qu'elle est partie aussitôt que possible.

M. LE PRÉSIDENT. — Sans doute elle est partie le 23, parce qu'autrement vous eussiez envoyé l'agent Flahaut, qui était à votre disposition.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous rappelez-vous avoir dit, le 28 au matin, à M. Lagosse, que vous n'aviez aucune nouvelle de Metz depuis le 22 ?

M. LE COLONEL TURNIER. — Je crois me rappeler que j'ai eu très-peu de nouvelles de Metz alors. Ainsi, nous n'avons pas connu les résultats des batailles des 14, 16 et 18; nous ne savions rien d'officiel.

*L'audience est levée.*

#### AUDIENCE DU 31 OCTOBRE.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — A la fin de ma première déposition, M. le commissaire spécial du gouvernement avait soulevé la question de savoir pourquoi j'avais accordé un armistice le 15 août. En voici les raisons : le lendemain de la bataille du 14 août, nous voyions parfaitement de Metz qu'il n'y avait personne dans la plaine. Des médecins envoyés pour secourir les blessés constatèrent le fait. Sur ces entrefaites, il était sorti du fort de Queuleu un petit détachement d'environ deux cents hommes, et c'est sans doute à la suite de ce fait que M. le général de Manteuffel adressa une lettre au maréchal, mais cette lettre me parvint, pour demander un armistice.

Comme il était constaté qu'il n'y avait personne sur le champ de bataille, je n'hésitai pas à accorder un armistice auquel, du reste, je n'attachais pas d'importance.

Dans cette circonstance, je crois donc avoir rempli mon devoir en prenant une initiative qui, dans ma conscience, n'a nui en aucune façon aux opérations stratégiques de tel ou tel corps d'armée (1).

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — La demande d'armistice était adressée à M. le maréchal Bazaine. Le maréchal était en communication directe avec la ville de Metz, son

(1) Le commandant supérieur de la place de Metz affirme que cet armistice n'avait et ne pouvait avoir aucune influence sur les événements qui allaient suivre.

C'est ce que nous allons étudier, en nous reportant aux ouvrages officiels allemands, et surtout à Schell qui est en pareille matière le meilleur guide à consulter.

Dès le 14 au soir, les instructions venues du grand quartier général allemand indiquaient un mouvement pour l'un des corps et ajoutaient : « Ce sera un commencement au mouvement sur la gauche qu'il sera nécessaire de faire exécuter plus tard à la 1<sup>re</sup> armée. »

Nous savons que ce mouvement devait être terminé le 17, et que c'est à lui que nous devons d'avoir eu 250,000 hommes devant nous le 18 à Saint-Privat.

Le 15, le mouvement s'effectua, le général Steinmetz qui commandait la 1<sup>re</sup> armée transporta son quar-

quartier général était à une très-petite distance de la place, et il est très-fâché qu'il n'ait pas été prévenu qu'une fois l'armistice accordé, on voyait des colonnes ennemies exécuter un mouvement en arrière. Ce mouvement était assez grave pour être signalé au commandant en chef.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Ces colonnes ennemies, tout le monde pouvait les voir. On n'a besoin ni d'observatoire, ni de lunettes pour voir une armée de 250,000 à 300,000 hommes qui traversent une vallée. Aussi, je n'avais pas besoin de prévenir le maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — Ceci, c'est une appréciation.

Enfin, la demande d'armistice était adressée au maréchal Bazaine. Au point de vue du service, n'était-il pas naturel que vous l'avertissiez ?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — C'est ce que j'aurais fait s'il y avait eu là la moindre importance.

tier général à Flanville. Les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> corps se mirent en marche : seul le 1<sup>er</sup>, sous le commandement direct du général Manteuffel, garda ses positions avec mission de protéger les derrières de l'armée et de surveiller la place.

C'était donc une marche de flanc que la 1<sup>re</sup> armée exécutait en présence d'une place comme Metz et d'une garnison dont le roi ignorait l'importance, ce qui, dit-il dans ses instructions du 15, l'inquiétait fort.

C'est à ce moment qu'intervint l'armistice prolongé jusqu'au 16 au matin.

Pour apprécier exactement l'importance qu'eut cet armistice, il faut nous rendre compte de la marche des Prussiens. Nous savons, d'après Schell, qu'ils utilisèrent toutes les routes, fort peu nombreuses d'ailleurs, et que leur marche fut plus d'une fois arrêtée, comme celle que nous étions en train d'effectuer, par les bagages et les impedimenta de toute sorte.

Recherchons donc la distance qui sépare des forts les principales routes, et nous connaissons ainsi :

1<sup>o</sup> L'action qu'auraient pu exercer sur un ennemi présentant le flanc dans sa marche, le canon des forts et les sorties d'une garnison entreprenante ;

2<sup>o</sup> Les facilités que l'armistice donna à l'ennemi.

La 1<sup>re</sup> armée allemande effectuait une marche tournante en demi-cercle de Sainte-Barbe à Corny, points extrêmes.

De Sainte-Barbe, Servigny, Faily, Ventoux, Borny, jusqu'à Grigy et Ars-Laquenexy, les Prussiens avaient quatre routes. La plus importante pour eux n'était pas, il est vrai, sous le feu du fort Saint-Julien (8,000 mètres de distance), mais les autres routes étaient plus rapprochées ; celle de Borny était sous le canon de la place (1,200 ou 3,000 mètres), suivant que l'ennemi prendrait le plus court par Grigy ou remonterait jusqu'à la Grange-aux-Bois.

Pour traverser depuis la route de Strasbourg jusqu'à celle de Nomény, et surtout à celle de Nancy, voisine du point d'arrivée, les Allemands étaient obligés de prendre trois routes distantes de 5,000, 3,000 et 2,200 mètres.

N'est-il pas dès lors évident que le canon de la place aurait pu considérablement gêner et retarder le mouvement circulaire effectué par l'armée prussienne ?

Et nous ne parlons ici que du rôle du canon des deux forts Saint-Julien et Queuleu ; mais de la cathédrale, on voyait s'effectuer la marche de l'ennemi. Ne pouvait-on, avec les 15,000 hommes de garnison que renfermait la place, inquiéter directement les Prussiens ? avec toute l'artillerie de campagne balayer les routes qu'il leur fallait suivre ?

Il suffit de poser la question pour la résoudre.

S'il fallait donner une nouvelle preuve, nous la trouverions dans ce fait que Schell, si minutieux, si exact d'ordinaire, ne mentionne même pas l'armistice. Et comment, en effet, aurait-il pu décrire les mouvements des troupes qui avaient pour but de rapprocher, de joindre les deux armées allemandes destinées à nous accabler, s'il avait commencé par dire qu'une suspension avait été conclue pour enterrer les morts ?

N'aurait-il pas montré ainsi comment les Prussiens entendaient l'armistice ?

Il est donc certain que la convention conclue le 15 août, sans que le maréchal Bazaine en fût même prévenu, devait avoir, et a eu effectivement une importance extrême.

M. LE PRÉSIDENT. — Général, veuillez continuer votre déposition en ce qui touche les communications que vous avez pu entretenir au dehors.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — J'ai eu peu de relations avec le gouvernement ; je n'avais pas à correspondre avec lui.

Le 18, voyant revenir l'armée, après la bataille, j'ai compris qu'il allait en résulter une nouvelle consommation de vivres de sa part ; mais que, selon toute apparence, elle ne tarderait pas à reprendre son mouvement offensif. Préoccupé de ces circonstances, j'adressai au ministre de la guerre une dépêche dans laquelle je disais de nous envoyer de la poudre et du pain. C'était une prévision qui me paraissait indiquée par la situation. Voilà la première communication que j'ai eue avec les autorités supérieures. Je crois en avoir eu une autre plus tard. Vers le 20, j'ai reçu une lettre du colonel Turnier, commandant la place de Thionville, qui disait que l'empereur désirait absolument avoir des nouvelles de l'armée.

Je lui répondis que l'armée était rentrée sous Metz. Je ne me rappelle pas exactement les termes de cette lettre, mais je viens d'en donner à peu près le sens.

Vers la fin du mois d'octobre, je cherchai à faire partir un ballon, mais il fut pris par les Prussiens.

M. LE PRÉSIDENT. — Quelles sont les communications que vous avez reçues de l'intérieur ?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Il est arrivé plusieurs fois des gens qui apportaient des nouvelles de l'intérieur. Ainsi, Flahaut est venu m'apporter, le 28 août, une lettre qui me demandait des nouvelles de l'armée. J'ai vu aussi un homme de la garnison de Bitche qui était porteur d'une adresse à S. M. l'empereur, dans laquelle il était dit que la ville se défendrait jusqu'à la dernière extrémité.

Le président fait présenter au témoin une dépêche adressée à l'empereur le 17 août ; le général Coffinières déclare qu'elle n'est pas de lui, le maréchal affirme également qu'elle n'émane pas de son initiative.

Voici le texte de cette dépêche dont l'auteur demeure ainsi inconnu :

*Maréchal commandant supérieur à l'empereur, camp de Châlons.*

« Metz, 17 août 1870, 3 h. 15 du soir.

« Hier, 16, il y a eu une affaire très-sérieuse du côté de Gravelotte ; nous avons eu l'avantage dans le combat, mais nos pertes sont grandes. Le maréchal s'est concentré sous Metz et campe sur les hauteurs de Plappeville. Nous demandons du biscuit et de la poudre, Metz est à peu près bloqué. »

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez dit que vous aviez reçu, par l'émissaire Flahaut, une lettre venant de l'extérieur. Dans cette lettre, le colonel Turnier vous donnait des nouvelles du commandant Magnan. Avez-vous communiqué ces nouvelles au maréchal ?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Cela se passait le 20. Autant que je puis me le rappeler, cet agent apportait des dépêches pour le maréchal. Je l'ai envoyé au maréchal et je pensais que, puisque le colonel Turnier me disait quelques mots à ce sujet, il devait, à plus forte raison, renseigner le maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — Je remarque, dans cette lettre, que le colonel Turnier parlait de nombreuses dépêches dont Flahaut était porteur, et qu'il vous priait de vouloir bien les transmettre. Dans un moment aussi critique, au moment où vous veniez de perdre vos communications, l'arrivée de ces nombreuses dépêches devait vous frapper.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je ne les ai pas lues; elles étaient sous enveloppe à l'adresse du maréchal, qui était au Ban-Saint-Martin.

M. LE PRÉSIDENT. — Quant aux nombreuses dépêches que le colonel vous priait de transmettre, vous ne vous en êtes pas autrement préoccupé?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Non, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — En répondant au colonel Turnier, vous lui avez donné des nouvelles assez importantes sur la situation de l'armée?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Il me demandait des nouvelles au nom de l'empereur. Je lui ai répondu selon sa demande; c'était assez naturel.

M. LE PRÉSIDENT. — Ce serait le 22 août, d'après vos notes, qu'il a été dit que les forces commandées par le maréchal de Mac-Mahon devait venir au secours de l'armée de Metz?

Vous teniez des notes journalières?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Oui, tous les soirs, j'avais l'habitude de noter ce qui s'était passé de saillant dans la journée. Si j'ai consigné cela, c'est que le fait a été dit ou quelque chose d'approchant. Je me rappelle qu'il fut question de séparer un peu les corps; ils paraissaient trop serrés dans les environs du Ban-Saint-Martin. Il est probable — puisque je l'ai consigné — que, dans cette réunion, on aura dit aussi que le commandant Magnan avait été envoyé à Châlons pour avoir des nouvelles, et que peut-être l'armée de M. le maréchal de Mac-Mahon viendrait à Metz.

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'y a pas *peut-être* dans vos notes; il y a que les forces de M. le maréchal de Mac-Mahon doivent venir au secours de Metz.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Ces notes n'avaient rien d'officiel,

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — M. Renou, homme de lettres, était à Metz le 19. Il a déclaré que, dans une conversation qu'il a eue avec vous, il avait été question de l'organisation rapide de l'armée de Châlons et qu'il vous avait donné des détails à cet égard. Avez-vous communiqué ces détails au maréchal?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je ne me rappelle pas toutes les conversations que j'ai entendues; il me venait jusqu'à trois cents personnes par jour.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — La conversation avec M. Renou roulait sur un sujet assez important dans le moment pour que vous ayez pu en garder le souvenir.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Lorsque quelqu'un venait me parler de choses qui intéressaient le commandant en chef de l'armée, lequel demeurait à deux pas de Metz, le devais penser qu'il en avait déjà entretenu le maréchal. Je ne me souviens pas de M. Renou ni de ce qu'il a pu me dire. On me parlait de tant de choses.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Quelles personnes assistaient à la conférence du 22, dont il a été parlé tout à l'heure, et dans laquelle il a été question de l'armée de Châlons? Cette conférence se composait-elle des mêmes personnes qui ont fait partie de celles des 10 et 18 octobre?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je ne crois pas que la conférence du 22 ait eu un caractère aussi grave. Son but, je crois, était de signaler que les corps étaient trop serrés au Ban-Saint-Martin et qu'il était nécessaire de les éparpiller.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Étiez-vous seul avec le maréchal?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Il devait s'y trouver plusieurs chefs de corps, puisqu'il s'agissait de répartir les corps d'armée sur certains points.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Les commandants de corps d'armée ont déclaré n'avoir aucun souvenir de cette conférence.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Ni le maréchal non plus.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Du moment que cela est mentionné dans mes notes journalières, il devait nécessairement y avoir plusieurs chefs de corps.

M. HENDERSON, capitaine. — Le général Margueritte, dont j'étais l'aide de camp, commandait la 1<sup>re</sup> brigade de chasseurs d'Afrique qui fut chargée, le 16 août, d'escorter l'empereur à Doncourt et à Verdun. A partir de ce moment, le général Margueritte fut séparé de l'armée de Metz et placé sous les ordres de M. le maréchal de Mac-Mahon, qui, le 18 août, à Sainte-Menehould, lui confia le commandement d'une division chargée d'éclairer l'armée dans sa marche vers le nord-est. Dans cette nouvelle situation, le général Margueritte, désirant correspondre avec M. le maréchal Bazaine et le mettre au courant de la marche de l'armée de Châlons, fit plusieurs tentatives pour atteindre ce résultat. — Les dépêches qu'il lui a envoyées sont, autant que je puis me rappeler, au nombre de trois : la première de Sainte-Menehould, en date du 22 août, au moment où nous quittions cette ville, pour nous diriger vers Montmédy; la seconde, datée du 25, du village de Voneq, près duquel était établi notre campement; la troisième, enfin, de Tonnay, en date du 26. — Ces dépêches, écrites par le général en arabe vulgaire et dont il ne m'a pas indiqué le contenu, furent remises par le général lui-même à des gens du pays très-sûrs, qui lui avaient été recommandés par les autorités locales, et qui, grâce à la connaissance qu'ils avaient du pays, se faisaient fort de pénétrer jusqu'à Metz. J'ignore si ces émissaires ont pu accomplir leur mission.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le général Margueritte écrivait l'arabe parfaitement.

Le capitaine Henderson a parlé d'une dépêche expédiée le 22, et, d'après sa déposition écrite, cette dépêche serait datée du 18 au 20.

M. LE CAPITAINE HENDERSON. — La division est restée à Sainte-Menehould du 18 au 22. Nous avons quitté cette ville le 22, vers trois heures de l'après-midi, à la suite de la réception par le général Margueritte d'une dépêche du quartier général, lui prescrivant de se diriger vers Montmédy. Je suis à peu près sûr que c'est à ce moment-là que la première dépêche a été envoyée.

Le lieutenant-colonel MAGNAN, déjà entendu, est invité à fournir de nouvelles explications au conseil.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez adressé au ministre de la guerre, le lendemain de votre entrevue avec le maréchal de Mac-Mahon, une lettre dans laquelle vous précisez les instructions que vous aviez reçues à la fois et de Metz et de Châlons. Or, je remarque dans cette lettre des différences essentielles avec les renseignements que vous avez fournis au conseil. Je note surtout une contradiction entre l'absence d'instructions que vous auriez données à l'empereur; absence d'instructions par laquelle vous expliquez le peu d'importance que vous aviez attachée à arriver promptement à Thionville, puisque vous n'aviez pas de message à communiquer au maréchal Bazaine, et cette indication bien précise que l'intention de l'empereur était que l'armée du Rhin marchât sur la ligne de Thionville à Charleville, tandis que, à deux reprises, dans le cours de la lettre, vous indiquez qu'au moment où vous aviez quitté le maréchal Bazaine, son objectif était toujours Verdun.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Monsieur le président, j'ai dit, dans ma lettre au ministre, que les intentions de Sa Majesté étaient que le maréchal Bazaine prit comme objectif la ligne de Charleville à Thionville.

Le mot objectif est mal employé; ce n'était pas la pensée que l'empereur m'avait donnée. Le maréchal Bazaine m'avait chargé de lui dire qu'il allait se porter par la route de Briey et, de là, qu'il prendrait au nord pour se rabattre, non pas sur le point de Verdun, mais sur la ligne de la Meuse dont Verdun n'est qu'un point. Eh bien! j'ai dit « *comme objectif.* » Je me suis servi d'une expression impropre. Je devais dire « *comme ligne d'appui, comme ligne de ravitaillement.* »

Jamais l'empereur n'a cru et ne m'a fait dire que le maréchal devait aller ni jusqu'à Montmédy, ni jusqu'à Sedan ou Mézières. Il a approuvé la pensée du maréchal Bazaine de prendre la campagne entre Briey et cette ligne des Ardennes qui était pour lui une ligne de ravitaillement, comme une espèce de magasin de vivres et de munitions, que le maréchal aurait appelés sur son flanc droit, suivant ses besoins, sans être obligé d'aller les chercher jusqu'aux places même de Montmédy, de Sedan ou de Mézières.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans votre déposition, vous nous aviez dit que l'empereur ne vous avait fourni aucune instruction. Et, aujourd'hui, vous entrez à ce sujet dans des détails qui prouvent que votre mission était plus étendue que vous ne l'aviez d'abord indiqué. Comment se fait-il, en outre, lorsque vous avez été à Thionville, que vous n'avez pas essayé d'envoyer des messagers à Metz?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — C'est, monsieur le président, que je me croyais sûr de faire parvenir directement des nouvelles au maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — Je trouve regrettable que, dans des circonstances pareilles, vous trouvant à Thionville, vous n'avez pas tenté de faire passer quelques communications à votre général en chef.

Lors de votre premier voyage sur Thionville, vous avez été arrêté à Hayange; je me suis reporté à la carte et j'ai vu qu'Hayange est à quatre ou cinq kilomètres de Thionville. Je me suis reporté à l'indicateur des chemins de fer, j'ai vu qu'Hayange était la dernière station avant Thionville. Je me suis étonné qu'un officier de votre activité et de votre courage n'ait pas essayé de parvenir tout de suite jusqu'à un point qui, quelques instants auparavant, était en communication avec Metz, — vous auriez pu le savoir facilement, — et qui se trouvait encore en communication avec cette ville quelques instants plus tard.

Vous aviez, il est vrai, avec vous, le médecin en chef, l'aumônier; mais ce n'est pas à vous que j'ai besoin d'apprendre que les devoirs d'un officier d'état-major ne sont pas exactement les mêmes que ceux de l'aumônier et du médecin en chef.

LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — M. le président, j'ai cru bien faire à ce moment. Je pensais que l'armée de Metz allait effectuer sa sortie et que je l'aurai par conséquent rejointe sous très-peu de jours. Plus tard, lorsque j'ai vu que je m'étais trompé, je l'ai regretté de tout mon cœur.

*L'audience est suspendue.*

M. LE COLONEL LEWAL. — Le seul incident sur lequel j'aie à déposer est une dépêche arrivée le 23 à Metz. Cet incident se divise en deux parties très-distinctes: la première, c'est le fait en lui-même; la seconde, c'est la date de l'arrivée de cette dépêche, — c'est là le point

contesté. Le 23 août, — n'insistons pas sur la date dans cette première partie, — je reçus dans l'après-midi, une dépêche; il était assez tard, trois heures ou quatre heures. Je la portai immédiatement chez le maréchal Bazaine, je la lui remis dans son cabinet, et je lui demandai s'il avait quelque dépêche à renvoyer. M. le maréchal me répondit qu'il n'avai



LE GÉNÉRAL LADMIRAL.

rien pour le moment, mais qu'il fallait garder l'homme, que, dans la soirée peut-être, il m'enverrait quelque chose à remettre. M. le maréchal était debout, le dos à sa petite table de travail, à cinq ou six pas de moi. Il déroula la cigarette et lut la dépêche immédiatement, à l'instant même.

Cette dépêche indiquait un mouvement de l'armée de Châlons sur la Meuse ou sur l'Aisne,

enfin un mouvement de l'armée de Châlons dans notre direction. A ce moment, nous savions, non-pas d'une manière certaine, mais suffisante, que l'armée du prince royal marchait sur Châlons et qu'on avait constitué une seconde armée de réserve, sous le prince de Saxe, entre l'armée du prince royal et celle de Metz. Au moment où j'entendis lire que l'armée de Châlons marchait à contre-courant de ces deux armées vers Metz, je fus frappé de l'immense danger qu'elle courait, et cette nouvelle m'arracha immédiatement un cri : « Ah ! monsieur le maréchal, il faut partir tout de suite ! »

M. le maréchal me répondit : « Tout de suite ! tout de suite ! c'est bien vite ! nous ne pouvons pas partir tout de suite. Il faut au moins deux jours. »

Une conversation s'engagea alors, j'insistai pour que le départ eût lieu le plus tôt possible. — La question des bagages fut surtout traitée ; et enfin, comme je me disposais à prendre congé de M. le maréchal, il me dit : « Surtout, ne parlez de cette dépêche à personne. »

Voilà, en lui-même, le fait de la dépêche.

Maintenant, à quelle date cette dépêche est-elle parvenue à Metz ? Il faut remarquer que nous sommes en présence de deux séries de faits : l'une, qui a commencé le 23 et s'est terminée le 26 ; l'autre qui, selon moi, a commencé le 28 et s'est terminée le 31. Ces deux séries de faits ont, au premier abord, une analogie qui est extrêmement frappante : une dépêche arrivée, mes relations avec M. le maréchal et une tentative de sortie. Deux séries de faits pareils s'étant produits à deux ou trois jours de distance, il est parfaitement admissible qu'on puisse se tromper et appliquer à l'une des séries ce qui appartiendrait à l'autre.

A distance, ceci n'aurait rien de bien extraordinaire ; on peut faire confusion, on peut se tromper, et je n'ai pas la prétention de dire que je ne me trompe pas ; mais je vais expliquer au conseil pourquoi je crois ne pas me tromper.

Lorsque je quittai M. le maréchal, le 23, il me dit : « Je vous ferai appeler pour préparer les ordres de sortie. » C'est le 24 que je reçus du général Jarras l'ordre de me rendre chez M. le maréchal. M. le maréchal m'indiqua de quelle manière générale il voulait exécuter la sortie, je soumis à M. le maréchal quelques observations sur ce projet de sortie.

M. le maréchal voulut bien s'y rendre ; il renonça à ses idées premières ; il me fit l'honneur de me demander comment, à mon avis, j'entendais la sortie, sur quel point, au moins, je croyais qu'elle pût s'opérer. Mon opinion était fixée et arrêtée sur le mouvement par le Sud. Je le dis à M. le maréchal, et cependant j'ajoutai : « Dans les circonstances où nous sommes, ayant écrit que vous sortiriez par le Nord, l'armée de Châlons étant en mouvement, il faut tenir la parole donnée et sortir, coûte que coûte, par le Nord ; » et j'ajoutai : « Il ne reste que Sainte-Barbe, il faut absolument sortir par-là. »

M. le maréchal admit la sortie par Sainte-Barbe et me donna ses instructions pour étudier ce projet. Il est bien évident que, si j'ai insisté pour sortir par le Nord, alors que ma conviction était de sortir par le Sud, il y avait à cela une raison déterminante. Eh bien, lors de la seconde sortie, il n'y a pas eu de discussion ; il n'y a eu qu'un ordre qui m'a été donné par M. le maréchal et qui consistait à reprendre les mêmes dispositions que la première fois. Ceci est déjà une preuve, selon moi, que je n'ai pas pu me tromper, et que la dépêche est arrivée le 23. Voici un autre fait qui me semble très-concluant :

Le 28, je reçus du général Jarras l'ordre de me rendre au fort Saint-Julien pour m'y mettre à la disposition de M. le maréchal. Je m'y rendis ; j'étais accompagné du commandant Samuel et du capitaine Gavard. Nous étions sur le parapet du fort Saint-Julien, lors-

que nous aperçûmes M. le maréchal, qui filait sur la route de Sainte-Barbe et qui atteignait la ferme de Grimont. Nous remontâmes à cheval immédiatement, nous y courûmes, et, lorsque j'arrivai, je trouvai M. le maréchal et le général Soleille à pied sur la route ; une conversation était déjà engagée. C'est alors que M. le maréchal me dit : « Nous allons sortir, nous reprendrons les mêmes dispositions que la première fois. » Je ne fis aucune observation, seulement, afin d'activer la marche, je demandai la suppression complète des bagages. M. le maréchal paraissait approuver, au moins en partie, les observations que j'avais l'honneur de lui soumettre ; elles furent combattues assez vivement par le général Soleille, qui me dit que cette mesure était beaucoup trop rigoureuse, et je regrettai d'avoir soulevé cet incident.

Ainsi, c'est sur le terrain, devant la ferme de Grimont, sur la route de Sainte-Barbe, que M. le maréchal m'annonça la sortie qui devait avoir lieu le 30, et qui n'eut lieu que le 31. Cette reconnaissance, à quelle date s'est-elle passée ?

Je crois qu'elle est du 28, et il y a une preuve matérielle qu'elle est du 28, car le commandant Samuel m'accompagnait, et le colonel Lamy, qui était chargé de commander le service des officiers, avait un carnet sur lequel il les inscrivait ; or, le commandant Samuel est porté comme ayant marché le 28, et il n'est pas porté à la date du 29 ni du 30.

Si même nous écartons tout ce que je viens de dire, j'avais demandé à partir le lendemain matin ; des ordres m'ont été donnés pour partir le lendemain matin. Il n'était donc pas possible de discuter avec le maréchal la question de partir le lendemain ou le surlendemain ; le maréchal n'aurait pas pu me répondre : « Il nous faut deux jours, » puisqu'il a donné l'avis immédiat de sortir le 30.

Si on n'est pas sorti ce jour-là, le conseil le sait, c'est parce que les ponts n'étaient pas prêts, et qu'il y a eu contre-ordre. Ainsi rien de ce que je dis et que je me rappelle parfaitement, rien n'aurait pu avoir lieu le 29, — et je ne discute même pas la dépêche, — encore moins le 30. Ce serait encore plus invraisemblable. J'avais insisté pour sortir, alors que le maréchal m'avait fait connaître son intention. Pour moi, dans ce second ordre d'idées, il y a évidemment certitude, une certitude qui n'est pas matérielle, qui n'est pas absolue ; mais ma conviction, et ma conviction complète, est que je n'ai pas pu dire, ni le 29 ni le 30, ce que j'ai dit avant la sortie du 26.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi vous êtes bien certain que c'est le 23 que le maréchal a reçu la dépêche dont vous venez de parler ?

M. LE COLONEL LEWAL. — C'est ma conviction.

M. LE PRÉSIDENT. — La forme de cette dépêche était celle d'une cigarette ?

M. LE COLONEL LEWAL. — Oui, monsieur le président, celle d'une cigarette.

M. LE PRÉSIDENT. — Et elle était en clair et non chiffrée, puisque M. le maréchal l'a lue couramment ?

M. LE COLONEL LEWAL. — J'ai toujours dit que M. le maréchal l'avait lue à l'instant même ; si elle avait été en chiffres, il lui aurait fallu le temps de la traduire.

M. LE PRÉSIDENT. — En parlant de la dépêche du 23, vous avez fait quelques allusions à une dépêche postérieure. Aviez-vous assisté à l'arrivée de la dépêche dite du 29 ?

M. LE COLONEL LEWAL. — Non, monsieur le président, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit pas arrivée.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous assisté à l'arrivée d'une autre dépêche, le 30 ?